

**Sujet :**[INTERNET] Contribution projet agrivoltaïque du plateau Ohennec

**Date :** Fri, 19 Apr 2024 10:03:16 +0000

**De :** Joëlle TARICO

**Pour :** pref-consultation@finistere.gouv.fr

**Copie à :** Charles de POUMAYRAC

Bonjour Mme. Devauchelle,

Nous souhaitons nous exprimer en tant que chef.fes de projet en charge du développement du projet agrivoltaïque du plateau Ohennec.

C'est un projet dont la phase de développement a commencé en 2020 soit il y a 4 ans. Cette durée est nécessaire pour permettre aux exploitants de se projeter et d'affiner leur projet agricole en cohérence avec leurs valeurs et leur volonté d'évolution au sein de leur exploitation. Notre vision d'un projet agrivoltaïque est qu'il vienne en support des changements voulu par les agriculteurs au sein de leur exploitation pour qu'il s'y intègre pleinement. Afin de garantir la pérennité du projet agricole, nous avons choisi de nous entourer d'experts indépendants pour sa construction. Ainsi, l'IDELE (institut de l'élevage), ASDEV (bureau d'étude spécialisé dans le fourrage) et SCE (bureau d'étude) nous ont accompagnés sur le dimensionnement de l'agrandissement d'un atelier déjà existant au sein du GAEC du plateau Ohennec pour évaluer la durabilité économique mais aussi la compatibilité technique et la synergie entre les deux productions énergétiques et agricoles. Le projet agricole étant central nous avons construit le design de la partie énergie en prenant en compte les besoins des exploitants. Des aménagements spécifiques ont été prévus via :

- la mise en place de tournières permettant la mécanisation des parcelles,
- la création de travées agricoles permettant de sous diviser les îlots agrivoltaïques avec des clôtures mobiles pour le pâturage tournant dynamique souhaité par les exploitants,
- le positionnement de portails au niveau d'accès déjà existants pour permettre le passage du matériel agricole et du troupeau ovin,
- le choix d'une technologie trackers sur les parcelles dont la forme et la topographie le permettaient.

Nous tenons aussi à rappeler les étapes de développement d'un projet agrivoltaïque chez GLHD. Nous partons d'une zone d'étude sur laquelle nous faisons effectuer, par des bureaux d'étude experts et indépendants (Dervenn et Néodyme Breizh), des études environnementales, paysagères et en lien avec les usages du territoire (milieu physique et humain). Ces études nous permettent de dresser des cartes avec des enjeux faibles, modérés ou forts. La politique de développement appliquée est d'éviter les zones avec des enjeux forts. Ainsi, les zones humides ayant été identifiées au sein du projet ont été évitées. De même, aucune haie ne sera détruite et au contraire elles seront complétées sur les zones pouvant offrir une visibilité sur le projet, étant ressorti de la part des exploitants et des riverains qu'ils ne souhaitaient pas avoir de vue directe sur le projet.

Le projet agrivoltaïque du plateau Ohennec a donc été construit en intégrant un ensemble d'éléments environnementaux, agricoles, paysagers qui en font un projet unique mêlant agriculture et production d'énergie renouvelable. Ces deux éléments sont centraux selon nous pour pérenniser l'agriculture de demain et construire le mix énergétique.

Bien cordialement,

Joëlle Tarico et Charles de Poumayrac